


NOUVELLE ACCÉLÉRATION DANS LA MULTI-PROTECTION

Le Groupe VYV lance trois nouvelles offres d'assurance multirisque habitation

Engagé dans une démarche de contribution à la maîtrise du pouvoir d'achat et d'optimisation de la couverture des risques liés au logement, le Groupe VYV lance trois nouvelles offres d'assurance multirisque habitation pour **faciliter l'accès de l'ensemble des foyers à une protection élevée** pour leur logement.

Les trois offres sont complémentaires : **l'Assurance Habitation Parisienne** s'adresse aux locataires parisiens aux ressources modérées, **l'Assurance Habitation Solidaire** aux locataires des bailleurs sociaux du Groupe Arcade-VYV et **l'Assurance Habitation Confort** a été élaborée pour s'adapter aux besoins du plus grand nombre.

Le Groupe VYV s'appuie sur un modèle partenarial innovant lui permettant de continuer à **enrichir sa gamme d'offres IARD** (Incendies, Accidents et Risques Divers) sur le marché des particuliers et d'accélérer dans la concrétisation de sa stratégie de multi-protection.



« Les trois nouvelles offres d'assurance multirisque habitation sont innovantes et favorisent l'accès à une protection aux garanties solides au tarif le plus juste. »

Benjamin Haddad,
 directeur IARD et
 Offres complémentaires
 du Groupe VYV et
 vice-président de
 VYV Conseil

Lutter contre la mal-assurance des logements

Avec plus de **37 millions de logements** en France et **30% des Français qui ont connu au moins un sinistre au cours des 5 dernières années** dans leur résidence principale, l'assurance habitation concerne tous les Français⁽¹⁾.

Les Français **connaissent mal leur contrat d'assurance** et donc les conséquences en cas de sinistre habitation. A titre d'exemple, trois-quarts des Français assurés pour leur logement ne connaissent pas le montant du capital mobilier pour lequel ils sont couverts, et près d'un quart se disent insatisfaits du règlement obtenu suite à un sinistre.

Outre l'impact financier, 51% des Français ayant subi un sinistre déclarent avoir enduré un **impact sur le confort et la qualité de leur logement, voire sur leur santé** pour 42% d'entre eux. Dans ce contexte, le Groupe VYV œuvre pour proposer des solutions à des **tarifs compétitifs et présentant des modalités d'indemnisation avantageuses**, à l'instar d'une franchise basse.

Trois offres complémentaires

L'Assurance Habitation Parisienne est distribuée depuis ce mois de janvier. Issue d'une collaboration inédite avec la Ville de Paris à la suite d'un appel à manifestation d'intérêt remporté en mai 2022 par VYV Conseil et Wakam, cette offre est destinée aux locataires parisiens respectant des plafonds de ressources définis par la Ville de Paris, et propose un tarif qui dépend uniquement du nombre de pièces.

Conçue sous l'impulsion des sociétés du Groupe Arcade-VYV et similaire sur le plan des garanties à l'Assurance Habitation Parisienne qu'elle a contribué à façonner, **l'Assurance Habitation Solidaire sera accessible dès janvier au bénéfice des locataires du parc social du groupe**, constituant une preuve supplémentaire de la politique engagée autour du mieux-vivre du groupe.

⁽¹⁾ Etude OpinionWay pour VYV Conseil réalisée en ligne du 27 septembre au 15 octobre 2022, auprès d'un échantillon de 2001 Français représentatifs de la population française.

Pour répondre aux besoins de protection du plus grand nombre, **l'Assurance Habitation Confort se veut davantage paramétrable, tout en répondant aux mêmes exigences de simplicité et de tarifs compétitifs.** Celle-ci pourra être proposée aux assurés sortants d'Yvon Assur'Logement, l'assurance habitation pour les étudiants du Groupe VYV, aux résidents des logements du ministère des Armées gérés par Nové Gestion, et à terme aux adhérents des mutuelles du groupe.

Un modèle partenarial innovant pour une protection élevée

VYV Conseil, l'expert de l'assurance dommages aux biens du Groupe VYV, s'est entouré des meilleurs partenaires pour élaborer une gamme cohérente avec les valeurs de solidarité du groupe.

Le contenu des produits a été coconçu avec l'assureur **Wakam** et présente **des garanties complètes** en termes notamment d'événements couverts.

Le dispositif de gestion des sinistres s'appuie sur le réseau d'experts et de gestion de sinistres pour compte d'**Eurexo-CED**, pour privilégier une **rapidité d'intervention et des solutions de réparation permettant de préserver la qualité des logements.**

Les outils de back-office et de front-office sont développés sur-mesure par **AssurOne** permettant à VYV Conseil de disposer d'une **plateforme technologique robuste** garantissant fluidité et agilité à ce dispositif multi partenarial.

Au-delà d'une très bonne couverture, ces offres intègrent des services à valeur ajoutée à l'instar d'une assistance joignable 24H/24 en cas de sinistre ou de panne, d'un espace numérique pour stocker les factures et photos de ses biens, ainsi que des démarches simplifiées comme la résiliation de l'ancienne assurance, la transmission de l'attestation d'assurance au bailleur de l'assuré ou la mise à disposition d'une documentation contractuelle en langage clair.

Avec le lancement de ces offres, le Groupe VYV poursuit son ambition d'accélérer la multi-protection. Celui-ci continue d'innover pour répondre aux attentes et inquiétudes de ses différents publics, tout en générant des revenus complémentaires durables.

Le Groupe VYV, Entrepreneur du mieux-vivre

Le Groupe VYV est le 1er acteur mutualiste de santé et de protection sociale en France. Autour de ses trois métiers (Assurance, Soins et accompagnement, Logement), le Groupe VYV développe des offres complètes et personnalisées pour accompagner et protéger tous les individus tout au long de la vie.

Le Groupe VYV œuvre au quotidien pour être utile à tous et à chacun : plus de 10 millions de personnes protégées, 73 000 entreprises clientes en santé et en prévoyance, plus de 19 000 collectivités territoriales et 14 ministères et établissements publics à caractère administratif. Acteur engagé, avec près de 45 000 collaborateurs et 10 000 élus, dont près de 2 600 délégués, le Groupe VYV innove et anticipe pour construire une société plus équitable et socialement responsable. Le Groupe VYV porte l'ambition d'être le groupe de référence de la santé et de la protection sociale, en incarnant un projet de performance solidaire pour demain.

En 2021, le chiffre d'affaires sur le périmètre combiné du groupe est de 9,9 milliards d'euros (hors CA du pilier logement). L'activité assurance représente 7,7 milliards d'euros dont 5,7 milliards d'euros de cotisations santé et 1,5 milliard d'euros de cotisations prévoyance. VYV³, l'offre de soins et d'accompagnement, est organisée autour des pôles soins, produits et services et accompagnement,

et de ses 1 700 établissements et services dans 81 départements. En 2021, le volume d'activité consolidé généré s'élevait à 2,2 milliards d'euros.

VYV Conseil

VYV Conseil est l'expert des produits d'assurance de dommages aux biens, notamment l'assurance habitation, du Groupe VYV. vyv-conseil.fr

www.groupe-vyv.fr



Contacts presse

Isabelle Poret – isabelle.poret@groupe-vyv.fr / 06 37 97 20 17

Nina Tanguy – ntanguy-ext@groupe-vyv.fr / 01 41 34 22 03

Paul Caillaud – pcaillaud-ext@groupe-vyv.fr / 06 46 40 36 85